



Conseil Municipal des Enfants

**FAIS
VIVRE
TES
IDÉES !**

**TU AS ENTRE 6 ET 12 ANS ?
DEVIENS ACTEUR DE TA COMMUNE !**

Tu as envie de t'impliquer dans la vie municipale ?

De débattre et d'échanger ?

De dialoguer avec les élus ?

QUE DOIS-TU FAIRE POUR PARTICIPER ?

- ▶ Habiter La Balme les Grottes**
- ▶ Avoir entre 6 et 12 ans**
- ▶ Avoir l'accord de tes parents**
- ▶ Remplir le formulaire au dos et le déposer à la mairie avant le 11 Novembre 2022**



QUE DOIS-TU FAIRE POUR PARTICIPER ?

- Habiter La Balme les Grottes
- Avoir entre 6 et 12 ans
- Avoir l'accord de tes parents

INFORMATIONS ATTENDUES POUR TON INSCRIPTION :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Autorisation parentale :

Je soussigné(e) M, Mme,

autorise mon enfant :

à participer au Conseil Municipal des Enfants, et dans ce cadre, autorise la commune de La Balme les Grottes à disposer et diffuser sur les supports de communication des photographies et autres images représentant mon enfant.

Signature du représentant légal :

Signature de l'enfant :

**FORMULAIRE À RETOURNER
AVANT LE 11 NOVEMBRE 2022
À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE**

